

PROJET D'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES PROVINCIALES: OBJECTIFS ET ENQUÊTE-PILOTE

Normand Laniel¹ et Don Royce

RÉSUMÉ

Au mois d'octobre 1996, le gouvernement du Canada et les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve ont signé une entente pour harmoniser les taxes fédérale et provinciale et ce, à compter du 1^{er} avril 1997. Statistique Canada est l'organisme qui fournira les données utilisées dans la formule de péréquation qui servira à répartir les revenus entre les quatre gouvernements. Afin de pouvoir satisfaire à cette nouvelle exigence, Statistique Canada a besoin d'améliorer de façon substantielle la qualité, la fiabilité et le niveau de détail de ses statistiques économiques actuelles. Donc, au cours des trois prochaines années, Statistique Canada entreprendra un projet majeur connu sous le nom de Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP). Les améliorations apportées permettront de mesurer avec exactitude sur une base annuelle, pour chacune des provinces, la taxe finale sur les produits et services et cela, avec suffisamment de détail et dans des délais de production rapides. La mise en oeuvre du PASEP sera fondée sur une transformation majeure du modèle utilisé présentement pour la collecte et la compilation des enquêtes économiques. On vise à intégrer les 200 enquêtes économiques annuelles en une seule enquête: l'Enquête unifiée des entreprises (EUE). Cette enquête unifiée améliorera de façon substantielle la couverture de la population des entreprises en plus d'apporter une meilleure cohésion des statistiques entreprises. Une version pilote de l'EUE est en cours pour l'année de référence 1997 et aidera à relever les défis méthodologiques au cours des prochaines années.

MOTS-CLÉS : Statistiques économiques; enquêtes sur les entreprises; harmonisation; intégration; entreprise.

ABSTRACT

In October 1996, the government of Canada and the governments of Nova Scotia, New Brunswick and Newfoundland signed an agreement to harmonize their federal and provincial taxes effective April 1, 1997. Statistics Canada will be the primary source of the data to be used in the formula for allocating the pooled revenues among the participating governments. In order to meet this new requirement, Statistics Canada needs to substantially improve the quality, reliability and detail of its provincial economic statistics. Therefore, over the next three years, Statistics Canada will be undertaking a major project, known as the Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES). Its main objective is to measure final sales of goods and services accurately, on an annual basis by province, in sufficient detail and in a timely manner. The PIPES implementation plan is based on a major transformation of the current model used for the the collection and compilation of business surveys. We want to aggregate 200 annually business surveys in one survey: the United Enterprises Survey (UES). This survey will improve the enterprise coverage and will give a better homogeneity of the enterprises statistics. A pilot version of the UES is in production for the reference year 1997 and will help to get through the methodological challenges over the futur years.

KEY WORDS : Economic statistics; Business surveys; Harmonization; Integration; Enterprize.

1. INTRODUCTION

Le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales, ou PASEP, est l'un des projets les plus importants entrepris par Statistique Canada au cours des 25 dernières années. Le présent document

comprend une description générale des objectifs et de la stratégie du PASEP et décrit brièvement l'enquête pilote de 1997.

La section 2 présente un aperçu du contexte dans lequel le PASEP a vu le jour, son utilité, ses objectifs

¹ Normand Laniel, Division des méthodes d'enquêtes-entreprises, Statistique Canada, 11^{ème} étage, immeuble R.H. Coats, parc Tunney, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6
laninor@statcan.ca

et des éléments principaux qui le constituent. La section 3 décrit le plus important de ces éléments, à savoir l'Enquête unifiée sur les entreprises. Elle énonce les principes généraux de l'EUE et donne un aperçu de la stratégie qui la sous-tend. Enfin, la section 4 complète le document avec une description de l'état d'avancement de l'enquête pilote et de nos plans pour l'avenir.

2. CONTEXTE DU PASEP

Le PASEP est le résultat direct d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et les gouvernements de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, en vue d'harmoniser la taxe fédérale sur les produits et services avec les taxes de vente provinciales, et de les combiner en une taxe unique appelée taxe de vente harmonisée (TVH) (voir Statistique Canada, 1998). L'entente a été signée à l'automne de 1996 et a pris effet le 1^{er} avril 1997. La TVH est perçue par Revenu Canada, et les recettes regroupées sont réparties entre les participants, principalement à partir des comptes économiques provinciaux de Statistique Canada. Pour la répartition, on aurait pu choisir de faire appel à la compilation de formulaires administratifs où les entreprises inscrivent l'origine et la destination de chaque transaction. Cela aurait impliqué un lourd fardeau pour les entreprises ainsi que le gouvernement. Au moment de conclure l'entente, toutes les parties ont reconnu que la qualité des comptes provinciaux devait être améliorée si l'on voulait utiliser ces derniers pour appuyer la répartition de la TVH. En effet, plusieurs enquêtes annuelles ont pour objectif de produire des statistiques nationales fiables et présentent certaines lacunes au niveau provincial. Cela a permis à Statistique Canada d'obtenir les crédits nécessaires pour procéder aux améliorations nécessaires pour appuyer cette nouvelle utilisation importante des données.

Les détails de la formule de répartition sont extrêmement complexes et leur description prend plusieurs pages. Très brièvement, toutefois, la quote-part d'une province équivaut au taux de la taxe de cette province, avant harmonisation, multiplié par l'assiette fiscale provinciale. Cette assiette comporte quatre composantes, à savoir une assiette consommation, une assiette habitation, une assiette entreprises, et une assiette publique. Chacune des assiettes correspond essentiellement à la somme des dépenses finales pour chacun des biens et des services, excluant la taxe, multipliée par la proportion taxable de ces biens ou services. Même si certaines des données nécessaires pour calculer ces assiettes proviennent de Revenu Canada, l'assiette totale est calculée, dans une

proportion de plus de 90 %, à partir de données de Statistique Canada.

En bref, le PASEP a pour but d'améliorer la qualité de l'information statistique que produit Statistique Canada sur l'économie des provinces et territoires pour appuyer la formule de répartition. Cette amélioration se veut à la fois permanente et très importante. Spécifiquement, le PASEP vise à améliorer:

la couverture des branches d'activité économique car certaines ne sont pas couvertes par le programme statistique actuel, par exemple, le secteur de la construction et certaines nouvelles branches du secteur des services.

la couverture des entreprises grandes et petites, incorporées ou non-incorporées, employeurs ou non-employeurs.

la cohérence des statistiques entre les branches d'activités, entre les données financières et les données de production, entre celles sur les ventes des entreprises et celles sur les achats des consommateurs.

le détail des statistiques par province et territoire en ce qui a trait à la catégorie de bien ou service, la catégorie de client et l'origine et la destination des ventes.

la correspondance des statistiques économiques annuelles avec l'année civile. Présentement, la plupart des statistiques sont basées sur l'année financière des entreprises.

l'uniformité de la qualité des statistiques pour les provinces et territoires, entre autres, par une meilleure répartition des échantillons.

Ces objectifs seront atteints en créant un système fiable et hautement intégré permettant de produire tous les ans des comptes sur l'économie des provinces et territoires. Ces comptes (constitués des comptes sur les revenus, les dépenses ainsi que sur les entrées et sorties) mesureront la production et la consommation totales de biens et services. Ces comptes sont alimentés par des statistiques sur les ménages et sur les entreprises qui seront aussi améliorées. Du côté des ménages, on élargira et augmentera la fréquence de l'Enquête sur les dépenses des ménages, modifiera l'Enquête sur les voyages des Canadiens et on tiendra sur une base plus régulière de l'Enquête sur les réparations et les rénovations. Du côté des entreprises,

on créera un système intégré d'enquêtes annuelles plus précises, complètes, détaillées et produisant des statistiques de qualité à peu près égale pour chaque province et territoire qui remplacera le système actuel. Ce nouvel outil est connu sous le nom de l'Enquête unifiée sur les entreprises (EUE). Étant donné qu'il faudra quelques années pour que l'EUE intègre toutes les enquêtes annuelles, un certain nombre d'améliorations temporaires sont prévues dès maintenant. Les statistiques entreprises seront aussi améliorées en élargissant la couverture du Registre des entreprises (RE) aux non-employeurs. Ce registre est la liste des entreprises canadiennes de laquelle les échantillons des enquêtes auprès des entreprises seront tirés.

Le changement le plus important de ceux mentionnés au paragraphe précédent est celui de la création de l'Enquête unifiée des entreprises. Cette enquête fait l'objet de la prochaine section.

3. ENQUÊTE UNIFIÉE SUR LES ENTREPRISES

L'enquête unifiée, pour les enquêtes annuelles auprès de entreprises, a été retenue plutôt qu'une mise à l'échelle générale du système existant, pour trois raisons principales.

Le PASEP entraînera inévitablement une augmentation du fardeau de réponse pour les entreprises canadiennes. Nous devons être en mesure de mesurer ce fardeau et d'en rendre compte, ce qui est beaucoup plus facile à faire dans le cadre d'une approche intégrée.

Les objectifs du PASEP sont plus faciles à atteindre dans le contexte d'une approche intégrée.

Le remaniement simultané de l'ensemble de notre programme d'enquêtes-entreprises, sur une courte période de trois à quatre ans, aurait entraîné une allocation trop superficielle des ressources expérimentées pour être efficace.

Au moment de l'élaboration de l'EUE, les principes de base suivants pour l'unification ont été déterminés:

recueillir et analyser ensemble toutes les données pour une entreprise (le niveau le plus élevé de la hiérarchie statistique) et ses établissements, afin de tenir compte pleinement de la valeur ajoutée et d'assurer une cohérence entre les statistiques au niveau établissement et au niveau entreprise;

mettre un accent particulier sur les entreprises désignées comme complexes (selon la définition figurant ci-dessous) qui, bien qu'elles soient peu nombreuses, représentent plus de la moitié de la production économique;

viser une qualité égale de données pour toutes les provinces et territoires;

utiliser le Registre des entreprises comme source unique pour la base de sondage de l'EUE, ce qui contraste avec la situation actuelle où le RE ne sert pas de base de sondage à toutes les enquêtes;

uniformiser les méthodes autant que possible, à la fois pour assurer la cohérence des données et pour faciliter les changements à l'avenir;

avoir recours aux données administratives, le plus souvent possible, plutôt qu'aux données d'enquête, afin de réduire le fardeau de réponse;

gérer le fardeau de réponse efficacement en le mesurant pour chaque entreprise et en faisant appel à des Gestionnaires des répondants-clés pour les entreprises complexes de très grande taille;

harmoniser les concepts, les définitions et les questionnaires utilisés pour les enquêtes sur les entreprises;

La stratégie d'acquisition de données de l'EUE comporte quatre parties (voir figure 1), qui sont définies par le genre d'entreprise (complexe ou simple) et le genre de données (financières au niveau de l'entreprise ou de production au niveau de l'établissement). La partie I prendra la forme d'un recensement, ou d'un quasi-recensement, des quelques 8 600 entreprises complexes. Une entreprise complexe est une entreprise qui a des activités dans plus d'une province ou plus d'une branche d'activité, ou qui comporte plus d'une entité légale. De nombreuses entreprises complexes, mais pas la totalité, sont de grandes entreprises. Le questionnaire de la partie I servira principalement à recueillir des données financières au niveau de l'entreprise, c'est-à-dire un état consolidé des revenus et dépenses ainsi qu'un bilan des actifs et passifs. La partie II prendra la forme d'un recensement ou d'un quasi-recensement des quelques 60 000 établissements appartenant aux entreprises complexes. Le questionnaire de la partie II servira à recueillir des données de production économique au niveau de l'établissement, c'est-à-dire

un état des revenus et dépenses, les marchandises en intrant et en extrant, le revenu par catégorie de client, l'origine et la destination des ventes ainsi que des caractéristiques spécifiques à la branche d'activité. La partie III prendra la forme d'un sondage et servira à recueillir principalement des données de production économique au niveau de l'établissement pour les entreprises simples. On aura un renouvellement partiel de l'échantillon des entreprises simples d'une année à l'autre afin de réduire le fardeau de réponse des entreprises tout en garantissant une estimation fiable des taux de changements annuels. La dernière partie est celle des sources fiscales. Au cours des prochaines années, Revenu Canada adoptera l'Index général de renseignements financiers, lequel fournira un état des revenus et dépenses et un bilan financier sous forme électronique pour toutes les entreprises qui produisent une déclaration de revenu, qu'elles soient constituées en société ou non. Étant donné que les entreprises simples n'ont qu'une entité légale les sources fiscales fournissent à peu près toutes les données financières nécessaires au niveau de l'entreprise. De plus, comme ces entreprises n'ont des activités que dans une branche d'activité et une province, les sources fiscales peuvent aussi servir de substitut à certaines données de production, c'est-à-dire l'état des revenus et dépenses, ou encore tenir lieu de variables auxiliaires à l'estimation.

4. SITUATION ACTUELLE ET TRAVAUX À VENIR

L'introduction de l'EUE nécessitera plusieurs années. Pour l'année de référence 1997, nous commençons par une enquête pilote auprès de sept groupes de branches d'activité qui ne sont pas couvertes actuellement par les programmes d'enquêtes, i.e. aquaculture animale,

construction, restauration & débits de boisson, agents & courtiers immobiliers, bailleurs de biens immobiliers, services de taxi & limousine, services de messagerie. Cela nous permettra de tester l'approche unifiée, sans affecter les programmes existants. Le projet pilote ne se limite toutefois pas à un essai méthodologique; étant donné que les branches d'activité comprises dans le projet comportent des lacunes réelles du point de vue des données, on prévoit utiliser les données recueillies dans le cadre du projet pilote pour améliorer les comptes économiques provinciaux. Pour 1997, la stratégie d'acquisition des données est un peu différente que celle qui sera adoptée à long terme. En effet, les données de sources fiscales ne sont disponibles que pour un échantillon et non pas pour toute la population. Pour cette raison, il a été décidé d'utiliser un échantillonnage à deux phases où, à la première phase, on acquiert des données fiscales et, à la deuxième phase, on obtient des données par enquête. En ce qui concerne le calendrier des activités, l'envoi des questionnaires par la poste est prévu pour mars 1998, et les estimations préliminaires devraient être disponibles dans un court délai, soit en décembre 1998.

Parallèlement, nous élaborons des plans de transition des programmes existants d'enquêtes annuelles à l'EUE pour 1998 et les années de référence subséquentes. Un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte pour l'élaboration de la stratégie de transition, par exemple, l'importance du programme d'enquête par rapport aux objectifs du PASEP, les coûts de la transition, ainsi que la viabilité des systèmes actuels compte tenu du problème de l'an 2000. Des décisions seront prises sous peu quant à la stratégie de transition pour 1998.

Figure 1 : Stratégie d'acquisition de données de l'EUE

	Données financières sur l'entreprise	Données de production sur l'établissement
Entreprises complexes	Questionnaire Partie I	Questionnaire Partie II
Entreprises simples	Sources fiscales	Questionnaire Partie III

En conclusion, le PASEP introduit des changements importants quant à la façon dont nous effectuons les enquêtes-entreprises. Ces changements incluent toutes les étapes d'enquête, entre autres: le Registre des entreprises qui sera l'unique base de sondage; l'harmonisation des questionnaires et des concepts d'enquête; les méthodes d'échantillonnage et d'estimation; la collecte des données centrée sur l'entreprise; l'uniformisation des méthodes de traitement y compris la calendrialisation (i.e. ajustement à l'année civile des données basées sur l'année financière de l'entreprise). Les défis qui s'offrent à nous pour les prochaines années sont de taille (voir Royce *et al*, 1997). Nous traversons une période d'effervescence dans le secteur des enquêtes-entreprises à Statistique Canada, et les

méthodologistes auront de nombreuses occasions d'apporter leur contribution au développement du nouveau programme de statistiques économiques de Statistique Canada.

RÉFÉRENCES

Royce, D., Hardy, F., and Beelen, G. (1997). Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales. *Recueil du XIVème Symposium international de Statistique Canada: Nouvelles orientations pour les enquêtes et les recensements*. Ottawa.

Statistique Canada (1998). Trousse d'information sur le PASEP. Document daté du 20 mars 1998. Ottawa